Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal
COMITE DEPARTEMENTAL PAYS CATALAN
Comité Régional Occitanie

Compte rendu CODIR du 3 juillet 2023

Absents : AS ; JM
Excusés : C CH ; MC

Approbation CR Codir du 5 juin 2023

Trésorerie
Encours CASM 76245 (avant paiement du 2ème acompte CRO) . LA > 67103.
Licences au 30 06 > 4287
Bilan financier des championnats régionaux jeunes inclus > estimation : 23073 / 24408

Discipline
Affaire Milliez > commission de discipline le 28 06
Affaire Juan Reyes > Commission de discipline le 28 06
Affaire Martinez > engagement des poursuites pour passage en sous commission de discipline arbitrage
Affaire Bruno Reyes > insultes et menaces à l'arbitre Lydie Gilles.
Affaire Chelle > Bureau Départemental à programmer.
Affaire Hardi > engagement de poursuites à lancer.

CDF Perpignan
Bilan financier non définitif toutes les dépenses n'étant pas finalisées > produits 144044 charges 115774 > + 28270.
Bilan organisationnel et sportif > tour de table.
Réception des bénévoles à programmer.

Délégations aux France
Participation de DJ pour Auxerre à confirmer.

CRO Doublettes jeunes à Thuir des 9 et 10 sept
Projet de note d'organisation de Margot Blanchard à valider.

Affaires en cours
Formation des éducateurs > appel Margot Blanchard pour retrouver email d'origine. Suite à donner aux dossiers de candidature déjà déposés.

Villemolaque : Journée développement des féminines. Processus de validation non respecté. JJV se rapproche du club pour voir les conditions de désignation des arbitres.

Sondage national sur les modalités des qualifications > JPV répond

Démission d'IR avec demande de rupture conventionnelle. Entretien oral ce jour avec JPV. Pas d'écrit.
Le Codir donne un avis de principe favorable à la rupture conventionnelle en attendant l'avis de la Juriste de CER France et le cout de l'opération.

Cohésion du Codir
Compte tenu des démissions de RR puis de sa fille et du ralliement annoncé de certains membres du Codir à la liste Rosas le président pose à chacun la question de confiance :

- Le fonctionnement du Codir est il possible en l'état jusqu'à la fin du mandat ? Il propose à chacun de se prononcer sur ses intentions.
- Si plus de 10 démissions (2/3 des membres) il propose de provoquer immédiatement de nouvelles élections.
- Le président qui avait annoncé ne pas vouloir repartir sur un nouveau mandat déclare être revenu sur ses intentions et souhaite s'accorde un délai de réflexion avant de prendre sa décision. Il se prononcera là-dessus en septembre.

Il ressort du tour de table qu'à l'unanimité des membres présents le Codir s'engage à terminer l'actuelle mandature ; aucun ne souhaitant démissionner et notamment par solidarité avec RR.

Questions diverses

CDC : publication des tirages au sort. Il est demandé de ne rien diffuser avant parution des classements et traitement des réclamations.
NB : réclamation à traiter des Vétérans de la BJ

Le Boulou : concours non conformes. Ultime avertissement avant interdiction des concours officiels.

Affaire Bruno Reyes : MC aurait eu un entretien très commenté avec Lydie Gilles sur la teneur de son rapport

Fait à Perpignan le 3 juillet 2023

Le Président — le Secrétaire Général

Jean Pierre Virgili — Marc Costa